Image not found or type unknown

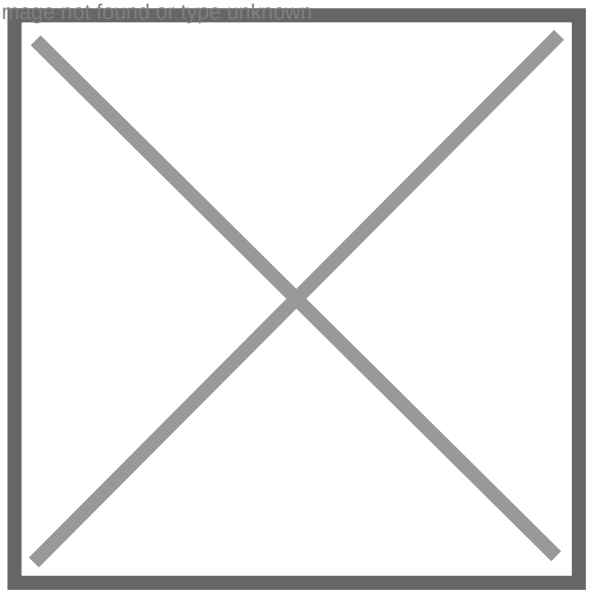

Conflit pour le droit de garde

Par **mayou**, le **07/03/2008** à **10:36**

bonjour,
je viens vers vous pour de l'aide:
voila mon conjoint a un fils de 13ans, nous sommes allé au tribunal pour demande d'autorité parental partagée et les droit de garde, nous l'avons
le mercredi,et wwek end 1 semaine sur 2. nous versons une pension de 150 euros/mois auquel hors tribunal nous avons pris a notre charge le telephone
portable 20 euro/mois, et auquel aussi on ajoute 1 semaine sur2 un mc do'
ou autre car le mercredi et le samedi le petit a foot et comme nous habitons
a 30km des uns des autres il nous est impossible de rentrer chez nous.Nous faisons beaucoup d'effort, car malgres l'ordonnance du tribunal nous vivons
sous les menaces de l'ex conjoint nous refusant l'enfant si ce qu'elle demande
n'est pas fait. Et une fois de plus une autre demande s'ajoute,payer 50 euros pour la cantine du petit auquel cette fois n'avons pas voulu ceder, et le couperai et tombé nous ne voyons plus l'enfant,une vengeance aveugle c'est m'y en route avec des coup de fils incessant des textos plus que degradant ainsi que la menace aujourd'hui d'enlever l'autorité parental et réhaussé la pension alimentaire,je signal au passage que depuis cette épisode l'enfant auquel on a plus de nouvelle refuse aussi de venir chez nous prenant partie
pour sa maman.
Nous ne savons plus quoi faire, nous avons peur qu'on nous enleve la garde
puisque il nous est impossible de voir l'enfant.
que nous consillez vous.

Par **carolane27**, le **16/03/2008** à **09:45**

bonjour
vous pouvais commencer par portais plainte pour non présentation d enfant
il y a eu un jugement vous verser une pension alimentaire ce n'es pas a vous de prendre en charge la cantine l'enfant es a la charge de la personne chez qui le domicile a été attribuer.
sa serai un peu facile autrement
mais principalement aller a votre gendarmerie pour porter plainte non seulement du non présentation d'enfant y a du chantage affective (tu payes la cantine ou tu vois plus ton fils) .
cordialement carolane

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés